Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260306-DC_2026_050-DE

DC_2026_050

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 5 MARS 2026

Secrétaire de séance : Monsieur LAPAUSE Paul

Nombre de conseillers en exercice : 77 Présents : 58 Votants (dont 4 pouvoirs) : 62	L'an deux mille vingt six, le cinq mars le Conseil d'agglomération étant réuni à VITRÉ après convocation légale, Date de convocation : le 27/02/2026

Etaient présents :
Jean-Noël BEVIERE - ARGENTRE DU PLESSIS,Monique SOCKATH - ARGENTRE DU PLESSIS,Elisabeth CARRE - AVAILLES SUR SEICHE,Nathalie CLOUET - BAIS,Eric GLINCHE - BAIS,Stéphane DOUABIN - BALAZE,Marie-Renée SAILLANT - BALAZE,Pascale CARTRON - BREAL SOUS VITRE,Elisabeth DELAHAYE - BRIELLES,Fabienne BELLOIR - CHAMPEAUX,Teddy REGNIER - CHATEAUBOURG,Aude de LA VERGNE - CHATEAUBOURG,Hubert DESBLES - CHATEAUBOURG,Jean-Luc DUVEL - CHATILLON EN VENDELAIS,André BOUTHEMY - CORNILLE,Bernard RENOU - DOMAGNE,Magali BUDOR - DOMAGNE,Christian OLIVIER - DOMALAIN,Michel ERRARD - ERBREE,Lionel CORNEE - GENNES SUR SEICHE,Joël TRAVERS - LA CHAPELLE ERBREE,Elisabeth GUIHENEUX - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Katia BONNANT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Amand LETORT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Mathieu VINCENT - LA GUERCHE DE BRETAGNE,Ludovic LE SQUER - LA SELLE GUERCHAISE,Danielle RESONET - LANDAVRAN,Aurélien THEBERT - LE PERTRE,Thérèse MOUSSU - MARPIRE,Jean-Luc DELAUNAY - MECE,Christian STEPHAN - MONDEVERT,Thierry MONGODIN - MONTAUTOUR,Claudine HUMBERT - MONTREUIL DES LANDES,Louis MENAGER - MONTREUIL SOUS PEROUSE,Anne-Marie MORLIER - MOULINS,Gilbert GERARD - MOUSSE,Yves COLAS - MOUTIERS,Jean-Claude DENOUAULT - PRINCÉ,Karine MOREL - RANNEE,Christophe FESSELIER - ST AUBIN DES LANDES,Yves GUERIN - ST CHRISTOPHE DES BOIS,Joseph JOUAULT - ST DIDIER,Erick GESLIN - ST GERMAIN DU PINEL,Marc FAUVEL - ST JEAN SUR VILAINE,Elisabeth BRUN - ST M'HERVE,Michel SAUVAGE - TAILLIS,Yannick FOUET - TORCE,Bruno DELVA - VAL D'IZE,Lisiane HUET - VAL D'IZE,Samuel URIEN - VERGEAL,Bruno GATEL - VISSEICHE,Paul LAPAUSE - VITRE,Alexandra LEMERCIER - VITRE,Pierre LEONARDI - VITRE,Fabrice HEULOT - VITRE,Anne BRIDEL - VITRE,Vanessa ALLAIN - VITRE,Lionel LE MIGNANT - VITRE

Ont donné pouvoir :
Pierre GALANT donne pouvoir à Jean-Noël BEVIERE,Patricia MARSOLLIER donne pouvoir à Karine MOREL,Danielle MATHIEU donne pouvoir à Paul LAPAUSE,Constance MOUCHOTTE donne pouvoir à Anne BRIDEL

Etaient absents :
Christian HAMELOT,Bertrand DAVID,Danielle DEVILLE,Catherine LECLAIR,Marie-Christine MORICE,Laurent FESSELIER,Joseph JEULAND,Frédéric MARTIN,Pauline SEGRETAIN,Christophe LE BIHAN,Jean-Yves BESNARD,Nicolas MIJOULE,Marie-Cécile TARRIOL,Erwann ROUGIER,Nicolas KERDRAON

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260306-DC_2026_050-DE

DC_2026_050

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

DÉLIBÉRATION

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU 5 MARS 2026

- Modification du tableau des effectifs

Le Vice-président expose :

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L. 332-8 2° relatif aux contrats conclus pour répondre à des besoins permanents lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi, L332-13 relatif au remplacement temporaire d'un agent et l'article L. 332-14 relatif à la vacance d'emploi non pourvue par un titulaire, L352-4 relatif aux personnes en situation de handicap ;
Vu l'arrêté préfectoral du 1er juillet 2025 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération de « Vitré communauté » ;

Considérant qu'il s'avère nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs en fonction des besoins des différents services ;

Il vous est proposé la modification suivante du tableau des effectifs :

Service / Direction	Création d'un poste de :	Nbre de poste	Durée Hebdo-madaire	À compter du :	En contrepartie il sera proposé au prochain C.S.T. la suppression d'un poste de :	Motif
Direction Rayonnement culturel, sportif et touristique *Lecture Publique et Art Contemporain*	CE des adjoints du patrimoine	1	35h/35	01/04/2026	Adjoint du patrimoine 35H/35	Ajustement des grades dans le cadre du recrutement
Direction Rayonnement culturel, sportif et touristique *Piscines*	Éducateur des APS et Éducateur des APS principal de 2ème classe	1	35h/35	01/04/2026	Éducateur des APS principal de 2ème classe	Ajustement des grades dans le cadre du recrutement
Direction Rayonnement culturel, sportif et touristique *Piscines*	Éducateur des APS et Éducateur des APS principal de 2ème classe	1	35h/35	01/04/2026	Éducateur des APS	Ajustement des grades dans le cadre du recrutement

Ces postes seront pourvus par voie statutaire, ou à défaut par voie contractuelle, en référence aux articles du code général de la fonction publique susmentionnés.

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.

Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-200039022-20260306-DC_2026_050-DE

DC_2026_050

16 bis boulevard des rochers
35500 VITRE

Après avis du Comité Social Territorial du 6 février 2026, il vous est proposé la suppression des postes suivants :

Service / Direction	Suppression d'un poste de :	Nbre de poste	Durée Hebdomadaire	Date d'effet de la suppression:	Motif / Observations
Direction Ressources Humaines	Rédacteur principal de 1ère classe	1	35H/35	01/04/2026	Ajustement du grade dans le cadre du recrutement – Création d'un poste sur le CE des rédacteurs, 35H/35, au 01/01/2026 par DCA du 18/12/2025
Direction rayonnement culturel, sportif et touristique	Attaché	1	35H/35	01/04/2026	Ajustement du grade dans le cadre du recrutement – Création d'un poste sur le CE des attachés , 35H/35, au 01/01/2026 par DCA du 18/12/2025
Direction générale	Adjoint administratif principal de 2ème classe	1	35H/35	01/04/2026	Élargissement au cadre d'emplois pour les besoins du service - Création d'un poste sur le CE des adjoints administratifs, 35H/35, au 01/01/2026 par DCA du 18/12/2025
Direction des finances	Rédacteur	1	35H/35	01/08/2026	Ajustement des grades dans le cadre du recrutement - Création d'un poste sur le CE des rédacteurs, 35H/35, au 01/08/2026 par DCA du 29/01/2026
Direction rayonnement culturel, sportif et touristique *Service piscines*	CE des adjoints techniques	1	25H42/35	01/04/2026	Ajustement des grades dans le cadre du recrutement - Création d'un poste sur le CE des adjoints techniques, 26H27/35, au 01/02/2026 par DCA du 29/01/2026

Il est procédé au vote :

Nombre de votants : 62

- **Abstention : 0**
- **Nombre de voix pour : 62**
- **Contre : 0**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'agglomération, approuvent la délibération à l'unanimité des votants.

Le Président
Teddy REGNIER

Signé par : Teddy REGNIER
Date : 09/03/2026
Qualité : Président de Vitré Communauté

Le Secrétaire de séance,
Paul LAPAUSE

Signé par : Paul LAPAUSE
Date : 09/03/2026
Qualité : 1er vice-président : Paul Lapause

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de RENNES, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Vous avez également la possibilité d'exercer, durant le délai de recours contentieux, un recours gracieux auprès des services de Vitré Communauté.